

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 27

Artikel: Attrape !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209667>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Oh ! bin ! que cha ! On è galèzameint payî.
— Baillan-te de bounan ?
— Dai z'annâie que lâi a, oï, principalameint ao présideint.

— Saré-io tot tsaud présideint ? Voliâvant dza mêt betâ présideint de la fretâre et i'è risquâ de l'âi veni se n'avant pas met Gabriet dau Fontsi.

— Vo lo sarâ pào-t'ître pas lè premi teimps, mâ assurâ que cein vindra pâ la suite. Sède-vo on bocon l'allemand ?

— Pa pî. Lo compreigno on bocon. Dinse, se on mêt dit : « ya ! nêe ! » lâi su dau coup. Mâ lo resto, i'âmo mî l'ôûre ein patois. Clli dèvesâ de la man gautse mêt fâ mau âi deint.

— Et pu, l'ant dâi tradutteu, quemet l'è z'appelant. Lè dâi dzein que sant dâi duve man et que dèbliottant lo tutche assebin que lo français. Fant cein âo mécanique. Hardi, vo faut dere oï. No faut on corps quemet vo. L'è su que la Suisse l'âodrai dau bon côté avoué vo.

— Sein mêt bragâ, crâio que farî dâi rido tsandzemeint, principalameint po lo militéro.

— Po lo militéro ?

— Oï, ie vouldrè que lè fenne fussant sordâ, quemet lè z'homme. Lè groche tieintierne dein lè tambou ; lè bassette, dein lè dragon à tsevu ; lè nourresse, dein lè vivandière ; lè borgne dau get gautse, dein lè tirailleu ; lè soriaude, dein lè calonnié ; lè galèze, dein lè mitrailleu ; cliauzique que l'ant quauque pâi fou dèso lo nâ, dein lè sapeu.

— On pào dan compta sur vo ?

— Ma fâi ne sè pas ! Vu dèmandâ à la Marienne et vo baillèri onna réponse devant que sâi grand teimps.

— Dein ti lè casse, rappela-vo que l'è po la patrie.

— A cô lo dite-vo.

— A revèrè, Marc à Louis.

— Adieussivo, cliau Monsu.

Quand furant via, m'a faliu dere à la Marienne cein que voliâvant :

— Sant venu mêt dere po consellié fédérât. Qu'en crâi-to ?

— N'è pas onna pllièce por tè, que m'a fé, ni por mêt. Sant venu vers lè passe que trovâvant nion d'autro. Te sarâ prau fou po dere oï, ma ne vu pas. Atant on croûio cauchonnemeint.

Et l'è tot. N'è pas voliu la contrarèyi et i'è vito écrit à cliau Monsu 'na lettra io sè dèssâi :

Messieurs les prècauts,

Je mets la main à la plume pour vous faire savoir de mes nouvelles qui sont très bonnes, Dieu merci ; j'espère que les vôtres en sont de même. Je veux vous dire en même temps que, pour ce que vous m'avez parlé l'autre jour, la Marienne n'est pas consentissante. Si vous aviez peut-être une autre place où on serait mieux payé que pour ce Conseil fédérât, elle dirait peut-être pas non.

Mes sincères salutations.

MARC A LOUIS.

QUI Z'Y VIENNENT !

AL'AUBERGE de *** , durant toute la soirée, on n'avait parlé que de la fameuse guerre prérite. Les événements y prêtent. Et, naturellement, on avait envisagé l'éventualité d'une participation de notre pays à la mêlée.

Le plus belliqueux de ces combattants de la langue avait été Pierre-Abram. A l'entendre, il se chargerait à lui seul d'une centaine d'assailants :

— Qui z'y viennent seulement, les charrettes, et puis y verront de quel bois on se chauffe !

En rentrant chez lui, un peu plus tard qu'il n'aurait dû, « vu son gouvernement », Pierre-Abram, le foudre de guerre, faisait le plus doucement possible.

Soudain, dans le corridor de sa maison, son pied heurte quelque chose d'imprévu et Pierre-Abram est violemment frappé au front. La douleur lui fait voir trente-six millions d'étoiles.

— Au secou ! au secou ! Grâce ! Pitié ! Je me rends !...

Sa femme, à demi-vêtue, accourt au bruit, une bougie à la main.

— Alo ! que signifie ? Que t'arrive-t-y ? Tu t'es enco battu avet les murs ?...

— Ah !... c'est toi ?... Mais non, je te dis, c'est quierqu'un qui m'a tapé à la tête avet un maillet. Regarde seulement ; j'ai une bougne.

Ce disant, Pierre-Abram passait avec précaution la main sur la tumeur que le coup lui avait faite au front.

Mais sa femme, peu crédule, aperçoit à terre un outil, renversé.

— Tais-toi, patifou ! Vois-tu pas que tu as mis le pied sur le peigne du râteau et que c'est le manche qui t'a donné le coup ! Allons, viens coucher, à présent, c'est l'heure ! Et puis, une autre fois, rentre-voir plus tôt ! Tu entends ?...

Attrape ! — Un campagnard du district de Grandson montait en tramway de la place du Tunnel au Chalet-à-Gobet.

En passant, place de l'Ours, le paysan, désignant de la main l'Ecole normale, demande au conducteur ce qu'est ce bâtiment.

Un loustic, qui pensait rire un brin de la simplicité du brave homme, prévient la réponse du watmann et dit :

— Cet édifice ? Eh bien, c'est pour loger les fous de la campagne.

— Ah ! c'est ça ! Merci bien, mossieu. Y me semblait bien que c'était un peu petit pou les fous de la ville.

MON FUSIL

IV

Cette scène violente me soulagea. Je respirais plus à l'aise. Un sentiment exquis de délivrance s'emparait de mon être. Affranchie de l'odieuse passé du mensonge et de haine, ma conscience s'épanouissait à l'aise dans la joie de sa victoire. Oh ! le bonheur d'être libre, dégagé de l'enfer des compromissions, des préjugés, des hypocrisies ! Certes, je me promettais de la mettre à profit, cette liberté acquise au prix de tant de souffrances morales. Jusqu'à mon dernier souffle, je combattrais la néfaste théorie des deux lois : la loi de la conscience, immortelle, dont on pouvait impunément se gaudir, et l'autre, celle des intérêts matériels de l'égoïsme, de l'orgueil, la loi périssable devant laquelle il fallait se courber...

De nouveau, l'abominable tromperie m'apparaissait dans toute sa hideur. Il était impossible qu'il y eût deux vérités, l'une pour le dimanche et l'autre pour la semaine. Prétendre cela, c'était aller contre le bon sens et la logique.

Oui, je me sentais un autre homme. Je demeurais confondu de la facilité avec laquelle la transformation s'était accomplie. D'un simple effort de volonté, je me trouvais délivré de cette arme redoutable que je croyais, à tout jamais, rivée à mon épaule. Il était là, inerte, sans force, incapable d'un geste, vaincu, l'instrument de carnage et de mort. Pourquoi donc, puisque cela ne demandait qu'un peu de vigueur, les peuples ne se débarrassaient-ils pas une fois pour toutes des formidables armements qui les écrasaient ? Qu'attendaient-ils donc, les malheureux, pour tenter d'échapper au massacre prochain ?

Soudain, il me sembla que mon fusil avait tressailli. Et comme je le contemplais curieusement, sa voix claire, métallique, cette voix que j'étais seul à comprendre, rompit le lourd silence :

— Avant la séparation définitive, me dit-il, permets-moi, au nom de notre ancienne amitié, de te donner quelques explications nécessaires.

Des explications ! Ah ! je n'en devinais que trop bien la teneur. Sans doute, il allait me remplir les oreilles d'arguments patriotiques,

invoquer l'inéluctable nécessité de la guerre, me servir des démonstrations historiques comme si l'avenir devait obligatoirement être une répétition du passé. Je les connaissais ces raisonnements-là et je ne perdrais certes pas mon temps...

— Je le veux, prononça-t-il brusquement, sur un ton qui n'admettait pas de réplique.

Et tout de suite, sans attendre ma réponse, il commença. Contrairement à mon attente, il se déclara entièrement de mon avis. Oui, la guerre était une chose horrible, une tare monstrueuse dont il espérait bien qu'un jour l'humanité serait délivrée.

Seulement, ce jour-là était lointain. Que voyait-on, en effet, autour de soi ? Des hommes envieux, méchants, médisants, cruels. Les meilleurs eux-mêmes ne valaient pas grand-chose. On se déchirait entre citoyens, entre frères et sœurs, entre maris et femmes. Le moindre succès des uns éveillait la jalousie féroce des autres. Les partis politiques, en apparence les plus unis, étaient dévorés par les discussions intestines, les compétitions, les rivalités individuelles. Pouvait-on vraiment tabler sur l'adoucissement des mœurs, alors qu'au choc le plus léger l'instinct de brutalité se réveillait et montrait ses griffes ?

J'écoutais, attentif, sentant qu'il disait vrai. Il poursuivait :

— Je crois, moi aussi, que la vérité est une. Mais la connaissons-nous ? Qu'est-elle en droit d'affirmer, la science, sinon qu'elle ne sait rien. La cellule, sur laquelle des générations de savants se sont penchées, refuse de livrer son secret. L'origine et la fin nous échappent. Le mystère de la naissance est aussi ténébreux que celui de la mort. On enseigne aux enfants que deux et deux font quatre. Les mathématiciens les plus illustres en sont encore à chercher la preuve de cette addition rudimentaire. Nous pataugeons dans l'hypothèse. Nul n'a le droit de rien affirmer, parce que nul n'est en puissance de rien démontrer. Seule la nécessité de la lutte, de la lutte perpétuelle dont la nature nous offre un vivant exemple, me paraît logiquement soutenable...

(A suivre.)

M.-E. T.

St-Martin. — Notice sur l'Eglise de St-Martin, à Vevey, par Ed. Recordon, professeur, publiée sous les auspices de la Municipalité de Vevey. — *Vevey, Sâuberlin et Pfeiffer S. A., Imp.-Editeurs.*

L'Eglise de St-Martin, à Vevey, a fait l'objet d'études approfondies de la part des historiens et des archéologues, mais il n'existait aucun travail d'ensemble coordonnant les résultats obtenus. La Municipalité de Vevey a donc été bien inspirée en faisant publier la plaquette dont le titre figure en tête de ces lignes.

Après un chapitre consacré à l'histoire de l'église, l'auteur en donne une description détaillée. Il s'arrête tout particulièrement au chœur admirablement restauré, il y a une dizaine d'années, par MM. Nicati et Burnat. Puis, dans un appendice, il publie la liste des autels de St-Martin à l'époque catholique, ainsi que le texte des principales descriptions en langue étrangère. On y trouve en particulier l'épithaphe de Sylvestre Dufour, amusante à cause des jeux de mots qui y foisonnent ; celle du pharmacien Matte, grand voyageur, brasseur d'affaires ; celle, fort redondante, de Ludlow, un des juges de Charles I^{er} d'Angleterre ; celle, plus modeste, de son collègue Broughton.

Cette brochure, qui se vend au prix de 50 centimes, est ornée de plusieurs clichés inédits et l'impression, fort soignée, sort des ateliers Sâuberlin et Pfeiffer S. A., à Vevey.

LE MIRACLE DE MONTET

Il paraît que la clef de voûte du chœur de l'église de Montet-Cudrefin est percée d'un trou suffisamment grand pour qu'un homme y puisse passer la tête, écrivait au *Démocrate* M. S. F.